

# Compte rendu

Atelier de concertation « Implantation »  
Lundi 13 mai 2019  
(Petit Pressigny)

**Parcs éoliens de Charnizay /  
Le Petit Pressigny**

**WINDFEES**

## 1. Préambule

---

La société WINDFEES travaille à la réalisation d'un projet de parc éolien sur le territoire des communes de Charnizay et de Le Petit Pressigny dans le département de l'Indre-et-Loire.

La société WINDFEES développe des projets de parcs éoliens en France depuis près de 15 ans et est reconnue pour son expertise technique dans ce domaine. Elle est attentive à se concerter avec les riverains et les habitants des territoires sur lesquels elle développe des projets.

De façon pratique, elle s'attache à mettre en place des démarches de concertation qui permettent de préparer certaines décisions qu'elle a à prendre sur le projet, avec toutes les personnes qui se sentent concernées et ont envie de s'impliquer dans la vie de leur territoire ; celles-ci apportant leur connaissance fine du territoire au projet.

## 2. La concertation du projet de Charnizay et Le Petit Pressigny

---

Sur le projet du parc éolien de Charnizay et Le Petit Pressigny, la société WINDFEES a mandaté le cabinet RESONANCES CFP pour concevoir puis animer la concertation du projet.

Les sociétés WINDFEES et RESONANCES CFP ont convenu d'une concertation en trois temps :

① Une réunion de concertation *Découverte du Projet*,

Cette réunion de concertation s'est déroulée le Lundi 08 octobre 2019. Il a été présenté l'historique de la présence de Windfees sur le site avec le planning de développement du projet puis les grandes lignes de fonctionnement d'un financement participatif tel qu'il sera proposé pour le projet.

② Un atelier de concertation sur l'*Implantation du Projet*.

Cet atelier, objet du présent compte-rendu, s'est déroulée le lundi 13 mai 2019.

③ Un atelier de concertation sur les *Mesures d'Accompagnement*,

Cet atelier se tiendra le dernier trimestre 2019.

Il est à noter que ces trois étapes de concertation se déroulent pendant la phase d'études du projet. Elles servent à préparer des décisions qui seront prises par le développeur concernant le projet.

## 3. L'atelier de concertation

---

L'atelier de concertation *Implantation* s'est déroulé le lundi 13 mai 2019 à 19h00 dans la salle Jules Ferry de Le Petit Pressigny.

Les habitants et les élus des communes de Charnizay et de Le Petit Pressigny ont été avertis de la réunion par des affichettes distribuées dans les boîtes aux lettres 15 jours avant.

Les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles ont également été invités à cette permanence publique.

Afin de faciliter l'organisation de cette étape de la concertation, il était demandé sur les affichettes aux personnes qui souhaitent participer à la permanence publique de se manifester et de s'inscrire à l'avance auprès du cabinet RESONANCES CFP.

Dans la pratique, deux personnes se sont inscrites alors qu'une quinzaine de personnes se sont présentées à la permanence publique. Elles ont toutes été acceptées à participer à l'atelier « *Implantation du Projet* ». Il est à noter que tous les participants ont émergé en arrivant.

La permanence publique avait pour objet de :

- Faciliter la rencontre et les échanges directs entre le porteur de projets et les habitants du territoire. Chaque participant a pris à un moment ou à un autre la parole et a posé des questions, au porteur de projets ;
- Donner la parole aux participants afin qu'ils partagent avec le porteur de projet les particularités de leur territoire à prendre en compte dans l'implantation du projet.

Le thème de la permanence publique était libellé sous forme de question :

« *Quelle est la meilleure implantation pour notre parc éolien ?* »

La permanence publique était animée par un binôme du cabinet RESONANCES CFP :

- *Delphine Claux* qui connaît bien le domaine de l'éolien en général ainsi que ses aspects techniques, et
- *Dominique Druge* dont le rôle est de faciliter des échanges.

Le porteur de projet, la société WINDFEES, était lui aussi représenté par Antoine FARRANDO, Responsable du développement du projet éolien de Charnizay / Le Petit Pressigny.

## **4. Le déroulement de l'atelier de concertation**

---

L'atelier de concertation se déroule en quatre temps :

- ① Présentation de l'atelier de concertation,
- ② Travail du thème de l'atelier en sous-groupes de travail,
- ③ Restitution du travail du thème de l'atelier à tous, puis
- ④ Clôture de la réunion.

### **1. Présentation de l'atelier de concertation**

*Dominique Druge* remercie les participants d'être présents à la réunion de concertation puis :

- Présente la société RESONANCES CFP et ses représentants,
- Présente le représentant de la société WINDFEES,
- Rappelle, en quelques mots, ce qu'est la concertation.

La concertation n'est pas obligatoire sur les projets de parc éolien même si elle est fortement recommandée. La présence de la société RESONANCES CFP à cet atelier résulte de la volonté de la société WINDFEES de se concerter avec les habitants des territoires de CHARNIZAY et LE PETIT PRESSIGNY et de ses environs.

La concertation vise à préparer avec les personnes qui se sentent concernées et ont envie de s'impliquer dans la vie de leur territoire, certaines décisions que le porteur de projet sera amené à prendre concernant le parc éolien pendant la phase d'étude du projet.

- Resitue l'atelier *Implantation* dans le processus de concertation du projet.

Cet atelier est le 2<sup>ème</sup> sur le projet de parc éolien de Charnizay et Le Petit Pressigny.  
Le présent atelier a pour objet de :

- ◆ Présenter ce que la société WINDFESS a retenu du premier atelier ainsi que les engagements qu'elle a pris depuis,
- ◆ Donner la parole aux participants pour qu'ils partagent leurs avis en termes de nombre et de hauteur des éoliennes sur le projet.

- Détaille le déroulement de la réunion :

- ① Une présentation succincte du thème de la réunion :
- ② Un travail en petits groupes sur l'implantation des éoliennes, puis
- ③ La mise en commun, en groupe plénier, du travail fait par les petits groupes.

*Delphine CLAUX* poursuit.

Elle explique aux participants le matériel mis à disposition pour l'atelier. Ils ont en leur possession, sur chaque table, trois fonds cartographique papier IGN :

- Un premier présentant les deux zones d'implantation du projet afin de permettre leur localisation conjointe ;
- Un deuxième présentant de façon plus zoomée la première zone d'implantation du projet dite « Chaiseau » ;
- Une troisième présentant de façon plus zoomée la deuxième zone d'implantation du projet dite « Le Petite Chillou ».

ainsi que différents calques représentant chacun une contrainte ou un élément à prendre en compte dans l'implantation du parc. Ainsi, les participants disposent des calques suivants représentant :

- Les cercles représentant les distances 500 m et 600 m aux premières habitations ;
- Les protections de 200 m autour des boisements ;
- La ligne directrice paysagère ;
- Les chemins agricoles existants.

Des épingles à tête de couleur sont mises à disposition des participants, ces épingles serviront à représenter les éoliennes.

Des disques en plastique correspondant à une hauteur d'éolienne de 200 m bout de pale avaient également été remis, représentant les distances inter-machines à respecter afin d'exploiter au mieux la ressource du vent. En effet, deux éoliennes situées trop proches l'une de l'autre peuvent se gêner et diminuer leur production d'électricité.

## **2. Le travail en petits groupes**

Les participants se répartissent en 2 petits groupes de travail, chacun autour d'une des tables disposées dans la salle. Un petit groupe est rejoint par un animateur de la société WINDFESS et un autre du cabinet RESONANCES CFP.

Il est attendu des participants qu'ils proposent leur projet de parc éolien (nombre de machines, choix réalisés ...). Il est également demandé que chaque table désigne un rapporteur, autre que l'animateur, pour restituer le travail fait dans le petit groupe à l'ensemble des participants de l'atelier lors de la mise en commun finale.

Les participants des 2 sous-groupes commencent par prendre le temps de s'approprier à la fois le thème de l'atelier, les implantations des éoliennes, ainsi que le travail qui leur est proposé. Les participants sont, dans un premier temps, hésitants au vu du nombre d'éléments à intégrer. Petit à petit, accompagnés par l'animateur présent à chaque table, ils rentrent dans l'atelier. Le travail est fluide et se fait dans une ambiance sereine.

### **3. Restitution du travail à l'ensemble des participants**

Les rapporteurs, l'un après l'autre, sont invités à restituer à l'ensemble des participants ce qui s'est passé dans leur sous-groupe : les questions que les participants se sont posées, la démarche qu'ils ont suivie pour implanter les machines... Après chaque restitution, les autres participants avaient la possibilité de réagir : poser des questions, demander des précisions...

Le groupe 1 est constitué de 8 participants constitué essentiellement de propriétaires et d'exploitant agricole. Ils prennent d'abord le calque distance aux maisons puis celui de des distances aux bois, des servitudes et enfin celui des chemins d'accès.

Afin de limiter l'impact du projet, ils choisissent de prendre le calque de 600 m, éloignant ainsi le plus possible les éoliennes des premières habitations.

Ils disposent 3 éoliennes sur la zone d'implantation du projet dite du « Chillou » et 5 éoliennes sur la zone d'implantation du projet dite du « Chaiseau ».

En faisant ce travail, il a été évoqué le projet éolien développé également par Windvision.

L'animateur de la société WINDFEES explique qu'un processus de concertation et de collaboration a été envisagé compte tenu de l'historique du développement de ces projets par la société Windfees sur le site :

- En 2005, les premières démarches auprès de la Communauté de Commune pour créer des Zones de Développement Eolien,
- En 2012 auprès de la DREAL avec la création d'une zone favorable dans le Schéma Régional Eolien.

Il explique également que l'objectif est en effet de pouvoir proposer des projets cohérents entre eux d'autant que les emplacements envisagés pour les machines par les deux sociétés sont in fine suffisamment éloignés.

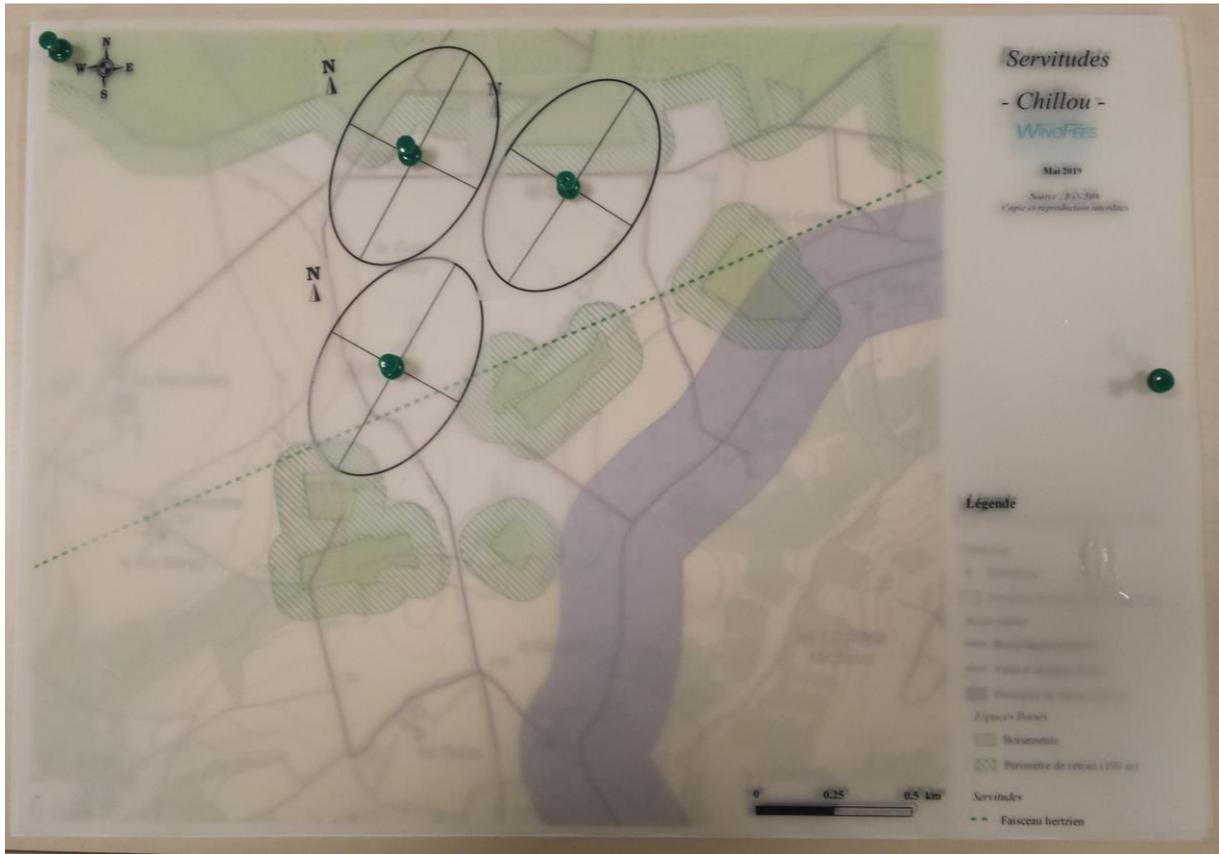


Figure 1 : Implantation proposée par le groupe 1 pour la zone de projet dite « Le Gros Chillou »



Figure 2 : Implantation proposée par le groupe 1 pour la zone de projet dite « Chaiseau »

Le groupe 2 est un groupe plus petit. Les participants accueillent notamment des retraités dont certains sont des étrangers tels que des propriétaires de gîtes ou d'un château.

Ce groupe est constitué de personnes qui sont opposées au projet et ne souhaitent pas voir d'éolienne sur ce territoire. Ils ont peur que ce projet puisse nuire à l'accueil des touristes, se détournant de ce secteur géographique de par la présence d'éoliennes. Des réponses sont données sur ce sujet.

Le meilleur projet est donc un projet sans éolienne.

#### **4. Clôture de la réunion.**

*Dominique Druge* clôture l'atelier pour la société RESONANCES CFP :

- Il remercie, au nom de *Delphine Claux* et du sien, tant les participants que le porteur de projet pour leurs apports à l'atelier,
- Il donne les informations suivantes : l'atelier fera l'objet d'un compte-rendu.

Ce compte-rendu sera :

- ✓ Envoyé par mail aux participants qui ont laissé leur adresse mail lorsqu'ils ont émargé en arrivant à l'atelier, et
- ✓ Transmis aux maires de Charnizay et Le Petit Pressigny pour affichage.